

et l'a extrait violemment de sa demeure; puis une escorte de 20 soldats s'est mise en marche pour conduire le véritable possesseur à la maison de la Providence et l'y faire renfermer dans une prison.

Quelle que soit la grandeur d'âme de Mgr. Héraud, sa santé n'a pu résister aux fatigues exercées sur lui. Arrivé le 12 à Guadalupe, il est tombé gravement malade. On attend son rétablissement pour se mettre en route avec lui vers la prison qui lui est destinée. Ce sont les généreuses protestations de Mgr. Héraud contre les lois destructives de la liberté de l'église et attentatoires à ses droits les plus sacrés, qui ont motivé cette persécution de la part du gouvernement intrus, protestations toutes fondées sur les lois de la république et sur les actes dictatoriaux de M. Monquero lui-même.

La persécution ne s'arrête pas là. Beaucoup de religieux et de religieuses ont été mis en prison pour n'avoir pas voulu obtempérer aux dispositions arbitraires de M. Monquero, qui les dépouille de tous leurs biens et propriétés. Plusieurs d'entre eux se trouvent même chargés de chaînes comme de vils forçats. Le sort des autres n'est pas beaucoup meilleur. Les PP. Dominicains sont gardés à vue dans leur propre couvent; les PP. Augustins-Déchaussés et les religieuses ont été chassés de leur monastères. Les habitants de la capitale sont dans la consternation. Mais les violences n'ont pas manqué de produire un commencement de réaction. Dans plusieurs provinces le peuple court en masse à la défense de sa religion, persécutée dans ses ministres. MM. Arboleda, Eñao et Canal disposent déjà d'une force considérable, qui, en deux rencontres, a mis en déroute les troupes de Gutierrez et de Nieto, envoyées pour les combattre.

On voit, le libéralisme se montre partout le même; dès qu'il est libre, ce qu'il fait, c'est démolir l'Église, l'opprimer, détruire ses institutions, et emprisonner ceux qui n'approuvent pas ses vols et ses violences.

On nous écrit de Hong-Kong, le 30 novembre :

« Un coup d'Etat a eu lieu à Pékin, à l'arrivée du jeune empereur. Le conseil de régence institué par Hien-Fong sur son lit de mort a cessé d'exister. Sou-Chan, l'un des régents chargés de conduire à Pékin le corps de l'empereur défunt, a été arrêté et a eu la tête tranchée. Le prince de Y et le prince de Cheng, condamnés à la même peine, ont obtenu de la clémence impériale une commutation de peine : ils ont pu se donner la mort dans leurs palais. Les cinq autres régents sont exilés ou dégradés. C'est l'impératrice-mère qui régit de l'Empire; le prince Kong est nommé premier ministre et président du nouveau conseil de régence. Le nouvel empereur ne s'appellera pas Tchi Siang, mais Thong Tchi.

On assure que des agents anglais sont arrivés à Lille pour y enlever les étrangers qui voudraient prendre du service dans une légion que le gouvernement britannique se propose de recruter. Il est, dit-on, interdit aux recruteurs d'engager des Français.

Le directeur général des postes impériales, ne voulant pas priver le public et les artistes de l'étude d'un certain nombre de tableaux qui ne pouvaient entrer dans les galeries du Louvre à cause de la date trop récente de la mort des peintres, vient de consacrer l'une des salles du musée du Luxembourg aux œuvres des artistes décédés dans ces dix dernières années : Arty Scheffer, P. Delacroix, Saint Jean, Camille Corot, L. Bonaville, Steuben, Joyant, Vinchon, Chassériau, le comte Turpin de Crissé, de Mercy, Ziegler, Abel de Pujol, M. et Mme. Hersent, etc.

Une décision grave prise par la Cour de Berlin mérite, par son importance dans les transactions commerciales, d'être rapportée. Il s'agit de l'exécution d'un contrat conclu par voie télégraphique. La question était ainsi posée : un négociant, qui a donné des ordres d'achat industriels par voie télégraphique, peut-il en refuser le paiement, sous prétexte de la non-existence d'un contrat écrit. Le tribunal a déclaré que la commande télégraphique jointe à la réponse à cette commande constituait une obligation équivalente à un contrat écrit.

Le samedi est un jour néfaste pour les princes en Angleterre; le Star en fait la remarque. Le Prince Édouard a expiré le samedi, à l'époque de la Révolution, le trône a été déclaré vacant un samedi, le 16 février 1688. Guillaume II est mort un samedi, le 8 mars, 1702; la reine Anne est morte le samedi 1er août 1714; Georges Ier est mort dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juin 1727; Georges II est mort le samedi 29 octobre 1760; Georges III est mort le samedi 19 janvier 1820, et Georges IV le samedi 6 juin 1830. Les quatre Georges ont expiré le samedi.

On sait que Daguerre inventa le diorama; on sait aussi que cet homme ingénieux fut l'un des principaux inventeurs de la photographie. Or, voici aujourd'hui le Dr Taylor, de Glasgow, en Écosse, qui applique le principe du diorama à la photographie. Il paraît d'après les récits des journaux du Nord que l'effet est en quelque chose de vraiment merveilleux. Non-seulement on voit les objets avec leurs couleurs naturelles, mais on dirait la nature elle-même; on voit même les nuages se déplacer. L'appareil consiste en une chambre cosmographique ordinaire en forme de boîte, ayant d'un côté une rainure pour recevoir l'épreuve photographique (épreuve de 15 pouces de long sur 12 de large), et de l'autre côté une lentille grossissante à travers laquelle le spectateur regarde. Les épreuves sont recouvertes tant soit peu opaques (c'est-à-dire qu'elles paraissent un peu opaques au jour), afin d'empêcher que l'on ne distingue le mouvement des objets qui se déplacent derrière. Derrière l'épreuve, et fortement éclairée par une rangée de bacs à gaz (dont la lumière se trouve par un miroir et se réfléchit sur la surface du tambour vertical de 5 pieds de diamètre, et à la surface duquel sont appliquées les diverses couleurs qui sont successivement réfléchies sur l'épreuve par la rotation lente du tambour. Ce tambour est en toile tendue sur une carcasse en bois; à sa surface sont peints des nuages et des raies de couleur, et sa rotation est effectuée, soit par l'opérateur, soit par un mouvement d'horlogerie continu. Ce tambour se trouve à une distance de 9 pouces de l'épreuve. Avec ce simple appareil, on produit à volonté les effets que l'on veut. Mais ce n'est pas assez; le Dr Taylor veut appliquer les épreuves stéréoscopiques devant son merveilleux tambour. — *Moniteur de la Photographie.*

Poids d'un million de dollars en or. — Un million de dollars en or de la monnaie américaine pèse 33 750 onces troy. Ce qui fait 4 479 livres 2 onces, ou près de 24

tonnes, la tonne étant de 2 000 livres. Si l'on ajoute que cette somme, si elle était à la disposition de la République, n'y a pas de doute que plus d'un Yankee se casserait la cou pour l'avoir.

Une demande d'une réponse. — Dernièrement le St. Louis Republican (sécessionniste), publiait l'annonce suivante : « Un monsieur et sa femme désirent se procurer une chambre garnie et la pension dans une famille privée, où il n'y aurait point de républicains noirs. » Le St. Louis Democrat (unionniste), répond à l'auteur de cette annonce qu'il pourra trouver ce qu'il demande au McDowell's College, où l'on enferme les rebelles et où il n'y a pas de danger de trouver aucun républicain noir.

Prise au piège. — On a trouvé lundi dernier, près de Boston, une Irlandaise nommée Sarah McClock, prise au piège d'une singulière façon. La malheureuse était couchée à côté de son lit, et les matelas étaient déposés sur le plancher, et avait les deux mains prises entre le sommier et le bois de lit. Elle était morte; à côté d'elle gisaient par terre quatre billets de banque, et dans un portefeuille caché entre le sommier et les matelas, était renfermée une somme de \$12 en pareilles valeurs. Il est vraisemblable que cette femme, dont le mari est à l'armée, et qui vivait seul dans une maison isolée, aura voulu soulever son sommier pour joindre à ses économies les \$4 qu'on a trouvés près d'elle, et que le sommier sera retombé sur ses mains sans qu'elle pût les dégager.

On ne peut s'empêcher de frémir en pensant que la pauvre Sarah a dû passer plusieurs jours à crier et à appeler inutilement du secours, car elle n'avait aucune blessure, et elle est tout simplement morte de faim.

Le nickel, métal d'un blanc grisâtre, et qui tient, pour ainsi dire, le milieu entre l'argent et l'acier, n'est connu que depuis cent dix ans. Son usage dans l'industrie n'a pris qu'une extension tout à fait secondaire; encore ne l'emploie-t-on utilement que pour composer des alliages. Le plus connu de ces alliages est le maillechort, qui contient 100 parties de cuivre, 60 de zinc et 40 de nickel. On se sert de ce métal complexe dans la fabrication de harnais d'éperons, d'anneaux pour la sellerie, la carrosserie, et de toute espèce d'ornements en général. On sait aussi que la plupart des courtes argentes sont en maillechort. On a bien essayé d'employer ce métal à la confection des ustensiles de cuisine. Mais cette application a révélé des dangers et on a dû l'abandonner; car au contact des acides, il se formait des sels très vénéneux.

Le nickel se trouve à l'état d'oxyde dans les terrains anciens et dans les terrains de transition de la Suède, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Saxe, du Dauphiné. Pour l'extraire du minerai, on lui fait subir l'opération du grillage, afin de le débarrasser de l'arsenic, dont il contient presque toujours quelques traces. On le mélange ensuite avec du sable et du carbonate de soude, on soumet le tout à une forte chaleur, et le nickel se sépare.

On trouve aujourd'hui en Belgique plusieurs mines de nickel en pleine exploitation. Aussi la loi du 20 décembre 1860 a-t-elle décidé qu'on frapperait dans ces pays des pièces de 5, de 10 et de 20 centimes, contenant en poids 20 0/0 de nickel et 80 0/0 de cuivre.

Cette nouvelle monnaie, qui porte le millésime 1861, vient d'être mise en circulation. Au premier abord, elle présente l'aspect de l'argent, mais elle est plus grise. La pièce de 5 centimes pèse 3 grammes; celle de 10 centimes a grammes 1,2; celle de 20 centimes 7 grammes. La pièce de 5 centimes est à peu de chose près de même diamètre que les pièces de 50 centimes en argent, mais elle est plus épaisse. Toutefois, le soir, il serait facile de confondre à première vue, et pour éviter toute erreur, la pièce de 5 centimes porte un grand 5 au centre de l'une de ses faces.

Ce n'est pas le premier essai qu'on ait fait de la monnaie de nickel, et la Belgique ne fait que suivre l'exemple de la Suisse, qui, depuis quelque temps déjà, fait usage de cet alliage monétaire.

Ces nouvelles pièces ne s'oxident pas et ne laissent aucune odeur aux doigts. Cet avantage est sans doute incontestable, mais nous ne pouvons pas que les pièces françaises de 5 et 10 centimes le cèdent en rien à la nouvelle monnaie belge; car c'est toujours un danger d'inconvénient, pour le maintien commercial des espèces, d'avoir pour monnaie des pièces présentant une couleur et des dimensions analogues et différant essentiellement de valeur.

Haut fait télégraphique. — Ces jours derniers, on a mis en communication directe avec Halifax la capitale de l'Utah, Great Lake Salt City. C'est, dit-on, une distance de cinq mille milles. C'est, fait en la plus longue communication directe qui ait encore été établie par le télégraphe électrique, et elle s'est opérée avec la plus grande facilité. N'est-ce pas une pensée étonnante que celle de deux personnes conversant à cinq mille milles l'une de l'autre ? Que sont en présence de cela les prodiges des anciennes mythologies ? le message de l'Olympe briserait son caducée s'il était témoin des merveilles du télégraphe électrique. — *Canada.*

L'armée du Potomac. — Une lettre particulière de Washington, publiée par un de nos confrères américains, donne des détails assez peu rassurants sur la condition sanitaire de l'armée du Potomac. Nous traduisons le paragraphe suivant :

« Dans un régiment de cavalerie attaché à la division du général Sumner et campé dans un endroit peu salubre, il s'est déclaré cette semaine deux cent quatre-vingt-cinq cas de fièvre typhoïde et autres maladies. Ce sont des faits navrants, et je ne hâte de vous les communiquer; car, si l'on n'a pas la patience avec laquelle nos soldats endurent toutes les détresses et toutes les souffrances de ces moments difficiles. Une semaine de bon soleil, si elle arrivait, ferait cesser la cause principale de tous ces maux. L'état de presque tous les chevaux de cavalerie et de transport est encore plus déplorable. Des centaines de milliers de ces animaux sont morts ou hors de service; on ne peut se procurer assez de fourrage pour eux, et ils sont exténués par le besoin et la diète. Il y a des localités où ils sont jour et nuit en contact avec la boue, et ils en sont venus à un tel point de maigreur qu'ils tombent à la voir. Je ne crois pas que la discipline et l'exercice aient gagné depuis deux mois dans l'armée du Potomac; au contraire. Les exigences de la saison et de l'état du sol ont fait cesser toutes les manœuvres par divisions et par brigades depuis le milieu de décembre. Les hommes font encore l'exercice par compagnies, et le reste du temps ils cherchent à se chauffer dans leurs tentes. — *Un journal de Liège, la Meuse, signe des chiffres qui donnent une idée de l'impo-*

rtance croissante du commerce des armes : « Il a été exporté pendant les onze premiers mois de 1861, pour une somme de 15 633 000 fr. d'armes; tandis que, pour toute l'année 1860, cette exportation n'était élevée qu'à 12 millions de francs et à 10 millions en 1859. »

« Dans cette somme de 15 millions se trouve une valeur de 700 000 fr. environ d'armes réparées sous le régime de l'article 40 de la loi de 1846. »

« Voici comment se répartit la valeur des armes exportées entre les principaux pays de destination : France, 7 millions 500 000 fr.; Angleterre, 2 millions 373 000 fr.; Zollverein, 2 millions 733 000 fr.; Pays-Bas, 818 000 fr.; Villes Hanseatiques, 510 000 fr.; Brésil, 486 000 fr.; Italie, 308 000 fr.; États-Unis, 175 000 francs. »

On annonce que le régiment de l'empire chinois, le prince Kong, a décidé d'envoyer en France un corps de la jeune souveraine, dans le but de lui faire donner une éducation tout à fait européenne. C'est là, il faut l'avouer, un fait qui ne manque pas de signification.

Payez votre gaz le ou avant Vendredi 14 courant, au no. 51, rue St. Gabriel, vous obtiendrez 25 par cent de discount.

LA MINERVE.

Judi matin, 13 Février 1862.

Nos dépêches télégraphiques sont très-intéressantes. Dans sa réponse à M. Seward, au sujet de l'affaire du *Trent*, lord John Russell a exprimé des vues différentes de celles du Secrétaire d'Etat Américain, sur plusieurs points. La France n'interviendra pas maintenant. La misère est extrême dans certains districts manufacturiers de France et d'Angleterre. Les funestes effets de la crise Américaine se font sentir davantage, de jour en jour.

Nos dépêches Américaines nous font connaître le résultat final de l'expédition de Burnside qui a eu un succès éclatant. L'île Roanoke est aux mains des fédéraux. La ville d'Elizabeth est prise et incendiée et ses habitants s'enfuient à Edgemoor. Voyez à l'article des dépêches.

Notre confrère de l'Ordre est un théoriste renforcé qui se complait dans la métaphysique et paraît fort inquiet des choses de la vie réelle telles que la logique des événements, les déroulés sous nos yeux. S'il voulait descendre à se dépouiller quelques instants de son petit bagage d'idées abstraites, de généralisations impossibles dans notre état de société, pour envisager les questions politiques à un point de vue plus réel, plus pratique, ses lecteurs profiteraient davantage à son école.

L'Ordre suppose que nous désirons le gagner au parti ministériel; c'est une erreur; nous n'avions pour motif en dénonçant la position irréaliste et illogique qu'il occupe dans la presse, que de l'engager à réfléchir et à calculer les résultats probables de sa conduite. Naturellement, les partis politiques se disputent le pouvoir, car chacun cherche à faire prévaloir ses opinions et ses idées.

L'Ordre veut donc la déchéance du ministère actuel et la formation d'un gouvernement pris au sein de l'opposition. Eh! bien, est-il possible de trouver dans l'opposition actuelle les éléments d'un ministère national, homogène, qui puisse travailler à l'avancement du pays avec cette puissance d'action que donne l'union de pensée, de sentiment et de volonté? Voyons :

Entre les deux sections, c'est-à-dire entre les gris et les rouges flanqués des modérés, il y a en apparence, une divergence de vue et d'idées si complète, si radicale, que leur réunion dans un même gouvernement serait une impossibilité, une honte nationale. Nous disons en apparence, car nous savons qu'au fond, les principes et les tendances des Brownites et des rouges s'accroissent en tous points. Les uns veulent la représentation basée sur la population, les autres l'ont voulu jusqu'au jour où, avertis par d'humiliantes défaites, ils ont dû se taire, pour garder encore une lueur de popularité. Les gris demandent des écoles mixtes, les rouges en ont fait un article de leur programme. Mais les rouges dissimulent leurs tendances pour ne pas rompre brutalement avec les quelques âmes honnêtes qui s'abritent encore sous leur drapeau. Mais, encore une fois, si nous jugeons des idées de cette portion de parti, par les discours hypocrites de ses adeptes, il existe entre eux et les gris des divergences inconciliables qui rendent impossible toute entente au sein d'un même gouvernement.

Entre les deux fractions qui composent la partie Bas-Canadienne de l'opposition, nouvelles divergences qui rendent impraticable et chimérique, la parfaite harmonie que l'Ordre proclame nécessaire dans une administration bien organisée. Ces choses sont évidentes, l'Ordre ne les nie point; inutile par conséquent, de s'y arrêter plus longtemps.

Mais au sein de la fraction modérée, découvrons-nous au moins un semblant d'homogénéité? Autant que nous avons pu en juger jusqu'aujourd'hui, cette fraction obéit à M. Sicotte; c'est son chef, son sauveur, le Messie qui doit nous régénérer. D'ailleurs si ce parti n'est pas un mythe, un être de raison, il lui faut un tête; or cette tête ne peut être M. Drummond qui s'est compromis en 1858. Et quant à M. Loranger, on sait qu'il n'ambitionne que le titre de lieutenant de M. Sicotte. Eh! bien, il est notoire, indéniable

que M. Sicotte est opposé de toutes ses forces à la dissolution de l'Union des deux Provinces. Et pourtant cette mesure est le premier article du programme politique de l'Ordre; elle est à ses yeux, le remède infailible à nos maux. Et l'on se rappelle la confiance du comte de Montcalm était un article écrit par lui, sur la praticabilité du Rappel de l'Union.

Imaginez maintenant une coalition où toutes les nuances de l'opposition actuelle seraient représentées. Quel amalgame bon Dieu! Et c'est à précipiter ce fatal événement que l'Ordre emploie ses efforts! Car, après tout, il n'y a point d'autre alternative : renverser le ministère actuel, c'est l'opposition avec ses mille et une divergences que Dieu même ne saurait concilier.

Que l'Ordre n'aille pas se figurer que nous craignons pour les jours du ministère. Notre parti est plus fort que jamais; et d'ailleurs s'il succombe, nos adversaires ne monteront au pouvoir que pour témoigner de leur impuissance et de leur division.

Comte de Montcalm.

La nomination des candidats au siège laissé vacant par la mort de M. Martin, a eu lieu lundi, à Ste. Julienne, en présence de cinq à six cents personnes venues de toutes les parties du comté de Montcalm.

M. Dufresne fut proposé par M. F. Foucher, St. Jacques, secondé par M. Gédéon Poirier et M. Ignace Amund; et M. Dugas par M. Octave Morin, secondé par M. Cochran.

Les candidats parlèrent successivement, mais M. Dufresne se montra infiniment supérieur à M. Dugas comme homme public. Ce dernier paraît être complètement ignorant des questions les plus simples de la politique canadienne. A l'entendre, on serait tenté de croire qu'il ne lit pas même les journaux. M. McKay de Montréal, et M. Melançon de l'Industrie, vinrent au secours de M. Dugas, mais leur science politique manque également des développements les plus élémentaires. On comprend que de tels jouteurs aux prises avec l'hon. L. St. Martin, M. Dufresne, M. L. Archambault, ex-député du comté d'Assomption, M. Marchand, devaient faire pauvre mine. Pour se tirer d'affaire, ils soulèveront leurs partisans qui interrompirent MM. Morin et Archambault par cris et des grognements.

Les personnes sages jugèrent prudent de séparer les partis qui s'éloignèrent, chacun de leur côté.

Les deux tiers de l'assemblée étaient en faveur de M. Dufresne.

MAIRIE.

La lutte, cette année, aura lieu entre M. Rodier, le maire actuel, et M. J. L. Beaudry.

Le choix de M. Beaudry, comme candidat paraît être vu avec faveur, dans toutes les classes de la société.

Sa fortune, sa position et son expérience des affaires le mettent en état de remplir convenablement la charge de premier magistrat de la ville.

Hier matin ont eu lieu les nominations des candidats pour le Conseil-Ville.

W. Muldon, Ecr., proposa secondé par Peter McMahon, Ecr., Charles Séraphin Rodier, Ecr., comme Maire.

Eugène Lamoureux, Ecr., secondé par John Groves, Ecr., proposa Jean-Louis Beaudry, Ecr.

M. Rodier s'avancant alors adressa la parole à l'assemblée qui pouvait être composée de 500 personnes. Il remercia les habitants de Montréal de la confiance qu'ils lui avaient en lui, parla des efforts qu'il avait faits pour réduire la dette publique et pour empêcher la construction des docks à la Pointe St. Charles.

M. Beaudry ne parut pas.

Les nominations des Conseillers comme celle du Maire se firent sans trouble ni désordre.

QUARTIER EST. — François Leclaire, Ecr., fut proposé par M. D. Peltier, secondé par M. Thos. Wilson. — Point d'opposition.

QUARTIER CENTRE. — Daniel Gorrie, Ecr., fut proposé par M. Louis Beaudry, secondé par M. E. Thompson. — Point d'opposition.

QUARTIER OUEST. — Henry Lynde, Ecr., fut proposé par M. Alex. Murphy, secondé par M. Chas. Alexander. — Point d'opposition.

QUARTIER STE. ANNE. — M. Patrick Donovan fut proposé par M. P. Durkin, secondé par M. R. MacShane. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. ANTOINE. — Henry Bulmer fut proposé par M. John Redpath, secondé par M. Narcisse Valois.

Proposé en amendement par M. T. B. Macdonald, secondé par M. Mathew Boyle qui Hector Munro, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. LAURENT. — M. Joseph Bronson fut proposé par M. Stanley Bagg, secondé par M. Alexis Laframboise. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. LOUIS. — Raphaël Belle-mare, Ecr., fut proposé par M. M. Laurent, secondé par M. F. Dégue. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. JACQUES. — François Contant, Ecr., fut proposé par M. J. John-son, secondé par M. Rémi Lambert.

Proposé en amendement par M. J. Mahoney, secondé par M. Papin qui H. Martin, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. MARIE. — J. Poupart, Ecr., fut proposé par M. A. Jolin, secondé par M. P. Lynde.

Proposé en amendement par M. J. Duhamel, secondé par M. Pierre Bonami qui George Fullum, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

Le poil se tiendra le 22 de ce mois.

LES ACADIENS.

Tel est le titre d'un nouveau quadrille qu'un jeune musicien de talent, M. A. E. Desjardins, vient de dédier à la Société de Colonisation du Bas-Canada. Nous avons entendu jouer ce quadrille avec infiniment de plaisir, par l'auteur lui-même; la composition nous a paru facile, élégante, et de bon goût. Des danseurs acadiens nous ont dit que M. Desjardins est un homme de bien.

Le plus grand éloge. Nous ne doutons point du succès de cette première œuvre de notre jeune ami. La pensée de M. Desjardins a été une pensée de patriotisme et de sympathie pour le malheur, et son quadrille est destiné à rapatrier à nos coeurs l'admiration d'un petit peuple que les souffrances du martyre ont grandi jusqu'à la gloire des héros. Cette pièce de musique n'est donc pas seulement une œuvre d'art, c'est aussi une page d'histoire. Elle nous rappelle les sacrifices qui ont été faits par les amis de la Colonisation, en faveur de ces malheureux frères qui vaudraient se reposer des persécutions sur un sol bienfaisant et libre.

Nous n'aimons que le patriotisme et le patriotisme ne manquera point d'acheter un exemplaire du Quadrille d'Acadiens. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de ce Quadrille.

Le Morning Post publie les biographies suivantes de MM. Siddell et Mason :

M. Mason est né dans l'Etat de Virginie en 1798. Il a fait son éducation dans le Nord et a pris ses grades à l'Université de Pennsylvanie en 1818. Ce fut deux ans après son retour en Virginie qu'il fut élu député à la législature de cet Etat. En 1820, année où il fut élu membre du corps des députés de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants. En 1847, la législature de Virginie choisit pour son sénateur des Etats-Unis, pour qu'il continuât son service jusqu'à l'époque de la sécession. Lors de l'organisation du gouvernement provisoire des Etats du Sud, M. Mason fut élu membre du Congrès des Etats confédérés par le huitième district de la Virginie. Il fut réélu en 1862, année où il fut élu membre du corps des députés de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants. En 1847, la législature de Virginie choisit pour son sénateur des Etats-Unis, pour qu'il continuât son service jusqu'à l'époque de la sécession. Lors de l'organisation du gouvernement provisoire des Etats du Sud, M. Mason fut élu membre du Congrès des Etats confédérés par le huitième district de la Virginie. Il fut réélu en 1862, année où il fut élu membre du corps des députés de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants.

M. Mason est né dans l'Etat de Virginie en 1798. Il a fait son éducation dans le Nord et a pris ses grades à l'Université de Pennsylvanie en 1818. Ce fut deux ans après son retour en Virginie qu'il fut élu député à la législature de cet Etat. En 1820, année où il fut élu membre du corps des députés de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants. En 1847, la législature de Virginie choisit pour son sénateur des Etats-Unis, pour qu'il continuât son service jusqu'à l'époque de la sécession. Lors de l'organisation du gouvernement provisoire des Etats du Sud, M. Mason fut élu membre du Congrès des Etats confédérés par le huitième district de la Virginie. Il fut réélu en 1862, année où il fut élu membre du corps des députés de Virginie. A la fin de son mandat, il ne se représenta pas et se présenta avec succès à la Chambre nationale des représentants.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

S'il en croit le récit d'un Français, publié hier par le Herald, les soldats confédérés seraient fort mécontents de leur situation. Ce Français, nommé Leonard Dug, a passé plusieurs mois dans l'armée du Sud, en qualité de sergent instructeur; il a subi diverses mauvais traitements de la part de ses supérieurs et a eu à souffrir de la misère et de la maladie. Il a écrit un livre intitulé : « Les souffrances des soldats confédérés », dans lequel il raconte les détails de sa vie et de ses souffrances. Il a écrit un livre intitulé : « Les souffrances des soldats confédérés », dans lequel il raconte les détails de sa vie et de ses souffrances.

M. Dug dit que la population allemande de la Louisiane est toute en faveur de l'Union, mais que dans les autres Etats on ne révélerait que difficilement le mécontentement unanime, excepté peut-être dans le Tennessee oriental.

Nous ne savons encore quel effet aura produit dans le Sud la prise du fort Henry. On se grand revers abattra les courages, ou il les élèvera encore au-dessus d'eux-mêmes. Dans ce dernier cas, la révolution de la Louisiane comme d'une place forte échouera pour la réduire. Si au contraire le découragement s'empare des populations du Sud, c'est qu'elle n'était pas animée de cette ferme détermination que rien n'ébranle, qui grandit par les revers mêmes et devient irrévocable en face de la défaite.

NOUVELLES DU CANADA.

La déposition d'Albert Moore faite devant le Magistrat de Police donne des renseignements intéressants sur l'organisation et les exploits de cette bande de voleurs qui valaient la réputation d'un vrai théâtre de brigandages et de crimes.

Vuici un court résumé de la déposition d'Albert Moore. Il est âgé de 17 ans et est apprenti dans un magasin d'argenterie à St. John. Il a vu dernièrement le recensement au nom de James J. Moore, un homme qui lui a dit qu'il était le frère de Moore, et qu'il avait été arrêté par la police.

QUARTIER CENTRE. — Daniel Gorrie, Ecr., fut proposé par M. Louis Beaudry, secondé par M. E. Thompson. — Point d'opposition.

QUARTIER OUEST. — Henry Lynde, Ecr., fut proposé par M. Alex. Murphy, secondé par M. Chas. Alexander. — Point d'opposition.

QUARTIER STE. ANNE. — M. Patrick Donovan fut proposé par M. P. Durkin, secondé par M. R. MacShane. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. ANTOINE. — Henry Bulmer fut proposé par M. John Redpath, secondé par M. Narcisse Valois.

Proposé en amendement par M. T. B. Macdonald, secondé par M. Mathew Boyle qui Hector Munro, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. LAURENT. — M. Joseph Bronson fut proposé par M. Stanley Bagg, secondé par M. Alexis Laframboise. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. LOUIS. — Raphaël Belle-mare, Ecr., fut proposé par M. M. Laurent, secondé par M. F. Dégue. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. JACQUES. — François Contant, Ecr., fut proposé par M. J. John-son, secondé par M. Rémi Lambert.

Proposé en amendement par M. J. Mahoney, secondé par M. Papin qui H. Martin, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

QUARTIER ST. MARIE. — J. Poupart, Ecr., fut proposé par M. A. Jolin, secondé par M. P. Lynde.

Proposé en amendement par M. J. Duhamel, secondé par M. Pierre Bonami qui George Fullum, Ecr., soit élu. — Point d'opposition.

Le poil se tiendra le 22 de ce mois.

LES ACADIENS.

Tel est le titre d'un nouveau quadrille qu'un jeune musicien de talent, M. A. E. Desjardins, vient de dédier à la Société de Colonisation du Bas-Canada. Nous avons entendu jouer ce quadrille avec infiniment de plaisir, par l'auteur lui-même; la composition nous a paru facile, élégante, et de bon goût. Des danseurs acadiens nous ont dit que M. Desjardins est un homme de bien.

Seize individus ont comparu devant M. Seaton, avant-hier, plusieurs pour ivrognerie, quelques autres pour vagabondage et deux pour assassin.

Lundi dernier, trois individus comparurent devant M. Seaton, à la Cour des Sessions de Quartier, un nommé Papeau dit Montigny pour avoir obtenu une voiture sans qu'il en ait le droit, Narcisse Desjardins et Jean Beauchamp, pour avoir infligé des blessures corporelles graves. Papeau fut acquitté, les deux autres furent déclarés coupables.

Un autre détachement des Gardes Fusières Écossaises est arrivé avant-hier matin de la Rivière du Loup et est allé trouver le quartier général du régiment.

Les 6 compagnies de l'artillerie à pied de Montréal, sous le commandement du Lieut-Col. Tyler ont été inspectées, lundi soir, dans la Salle d'Exhibition, par le Colonel-Commandant Dyer qui les a examinées avec la plus grande attention et la précision de leurs manœuvres.

Le bureau des commissaires des chemins de fer du Canada vient de publier le rapport qui lui a été fait par l'inspecteur des chemins de fer, Samuel Keefe, Ecr., pour les années 1859 et 1860. Ce rapport est accompagné d'une masse considérable de tableaux, figures et statistiques et autres renseignements plus ou moins intéressants, témoignant du soin et de la diligence de ceux qui l'ont préparé.

En 1859, nous avions 1575 milles de chem

